

Projet de construction d'un bâtiment d'archives mutualisé à Fribourg/Brisgau (Allemagne) : état des lieux en juillet 2012

Ulrich Ecker, Daniel Peter

Citer ce document / Cite this document :

Ecker Ulrich, Peter Daniel. Projet de construction d'un bâtiment d'archives mutualisé à Fribourg/Brisgau (Allemagne) : état des lieux en juillet 2012. In: La Gazette des archives, n°232, 2013. Mutualiser, coopérer, partager : des enjeux pour les archives communales et intercommunales. pp. 231-233;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_232_4_5115

Document généré le 15/03/2017

Projet de construction d'un bâtiment d'archives mutualisé à Fribourg/Brigau (Allemagne) : état des lieux en juillet 2012

Ulrich ECKER

Daniel PETER

Des dépôts d'archives saturés

La ville de Fribourg/Brigau (Allemagne), qui accueille environ 220 000 habitants, n'est pas seulement un centre administratif régional, siège d'une importante université et de plusieurs écoles supérieures, elle compte également plusieurs services d'archives administratives importants.

Trois d'entre eux, à savoir les Archives d'État de la région Bade-Sud du Land Bade-Wurtemberg, les Archives de l'université de Fribourg et les Archives communales de Fribourg, sont implantés en centre ville et ont atteint leur point de saturation. Seule la mise en place de dépôts annexes chèrement loués permettrait de faire évoluer les capacités de stockage.

En outre, ces services souffrent du manque de locaux adéquats pour accueillir un public en augmentation et exercer les missions croissantes en matière de formation historique (visites d'archives pour les écoliers, étudiants et associations, travaux de groupe basés sur l'étude des sources d'archives pour écoliers et étudiants, expositions, conférences).

Naissance du projet

Afin de remédier à la situation, un projet de construction d'un bâtiment commun pour les Archives de l'État, de l'université et de la ville vit le jour en

l'an 2000. La construction d'un bâtiment mutualisé (dans le périmètre des réseaux de tramway et de bus) devait avoir des effets synergiques notamment par la réalisation d'installations communes tels la salle de lecture, l'atelier de restauration, des locaux pour des travaux avec le public, des locaux de livraison, de classement, de nettoyage, de conditionnement des documents, etc. En outre, la construction basse consommation (climatisation naturelle) devait conduire à la réduction des coûts de fonctionnement.

Cette mise en commun devait, toutefois, préserver les spécificités des trois services d'archives. Il était clair qu'il fallait concevoir une méthode commune de direction, de fonctionnement et d'exploitation. Dans un premier temps, on proposa que l'un des partenaires s'occupe de l'acquisition du terrain ainsi que de la construction, et que les deux autres participent proportionnellement aux coûts de construction et de maintenance. Personne ne contesta que le partenaire le plus important, les Archives d'État (environ 15 kml de rayonnages contre 5 kml pour les Archives universitaires tout comme pour les Archives de la ville) aurait à supporter la part du lion mais avec une voix prépondérante lors des prises de décision.

Une étude de faisabilité réalisée en 2005-2008 prenant en compte la situation des trois services (surfaces des magasins, des bureaux, des ateliers, des locaux d'accueil du public, etc.) et les besoins pour les trente prochaines années a permis d'établir un avant-projet et le budget nécessaire. Il en résulta :

- que la surface nécessaire pour la construction d'un service d'archives mutualisé devait être de 6 245 m² (en regard des 7 265 m² à prévoir pour trois bâtiments, ce qui représente un effet synergique de - 1 020 m², soit 14 %) ;
- que le coût global des travaux pour un nouveau bâtiment (hors terrain) serait de l'ordre de 14,6 millions d'euros (contre 17,6 millions d'euros pour la réalisation de bâtiments individuels).

Un projet compromis

Alors que tous les partenaires du projet avaient jugé positivement le résultat de l'étude de faisabilité et qu'un terrain de construction avait été trouvé, on ne réussit pas à signer la nécessaire déclaration d'intention commune (accord cadre). Le Land et l'université délaissèrent le projet de bâtiment mutualisé au profit d'autres intérêts plus vitaux à leurs yeux. On trouva des solutions

temporaires pour les Archives d'État et de l'université (location de magasins pour dix ans). On évoqua même la dissolution des Archives d'État et leur intégration au sein du *Generallandesarchiv* de Karlsruhe.

Les choses changèrent au printemps 2011 lorsque la cour des comptes de Bade-Wurtemberg interpella le gouvernement du Land en lui demandant de repenser sa démarche. Ainsi, le gouvernement n'exclut plus de relancer le projet de bâtiment mutualisé. Cependant, aucune date précise pour la réalisation n'a été annoncée et lorsque le maire de Fribourg posa la question du délai, le gouvernement du Land l'assura de la poursuite du projet sans toutefois proposer de calendrier de réalisation.

An regard de cette situation, la ville de Fribourg a également décidé d'un report de dix ans pour résoudre le problème. La solution définitive pourrait être :

- la réalisation d'un dépôt d'archives mutualisé, qui a la préférence de la ville ;
- ou l'intégration des Archives municipales dans un projet existant de nouvel hôtel de ville.

En attendant cette solution définitive, qui devrait être trouvée en 2020, les Archives municipales seront aménagées *a minima* afin de pouvoir assurer un service relativement correct. Les mesures suivantes vont être prises :

- mise en place d'un dépôt annexe à proximité des Archives ;
- transformation de deux ateliers désaffectés en magasin climatisé pour la conservation de négatifs photographiques ;
- restructuration d'un local de bibliothèque en salle de travail de groupe.

Ulrich ECKER

Directeur

Archives municipales de Fribourg/Brigau (Allemagne)

ulrich.ecker@stadt.freiburg.de

Daniel PETER

Directeur

Archives municipales de Nancy

daniel.peter@mairie-nancy.fr